

Direction des services départementaux de l'Éducation nationale des Alpes-Maritimes

2. PROCÉDURE CDOEA d'ORIENTATION en EGPA

(Commission Départementale d'Orientation vers les Enseignements Adaptés)

pour les élèves avec pré-orientation vers le cycle 4

2022-2023

La constitution du dossier est sous la responsabilité de <u>la principale</u> / du <u>principal du collège</u>. Le dossier COMPLET sera adressé au secrétariat de la CDOEA à l'adresse suivante :

> **DSDEN** CDOEA Mme LAILLIER Bureau 310 53 avenue Cap de Croix 06181 NICE Cedex2

Pour être examiné en CDOEA, le dossier COMPLET devra arriver avant la date limite de dépôt du calendrier et devra se composer des pièces suivantes :

- 1- La fiche récapitulative du dossier CDOEA
- 2- La fiche de renseignements familiaux
- 3- L'avis de l'équipe pédagogique et des responsables légaux
- 4- Les bulletins scolaires du 1er (et si possible du 2ème trimestre)
- 5- Les renseignements sociaux (et certificat médical) s'il y a une demande d'affectation en Internat
- 6- Toutes pièces complémentaires jugées utiles

S'il y a déjà un PPS, le dossier est instruit par l'ERSH qui accompagne la famille vers la CDOEA ou la CDAPH. Il prévient la secrétaire de la CDOEA du choix de la famille.

RETOUR DES DÉCISIONS DE LA CDOEA

Concernant la décision d'ORIENTATION

- Les nouvelles notifications <u>d'orientation</u> vers le cycle 4 seront adressées <u>aux parents</u> (ou représentants légaux) et **au collège** dans lequel l'élève va poursuivre sa scolarité en EGPA.
- Les familles disposent d'un délai de 15 jours à compter de la date d'envoi pour signaler leur position (accord ou refus) concernant la proposition de la CDOEA. En l'absence de réponse, leur accord est réputé acquis.

Concernant la décision d'AFFECTATION

- Les élèves qui **poursuivent leur orientation en EGPA dans le cycle 4** sont déjà affectés dans un collège ayant une SEGPA et disposent déjà une **affectation** qui est **reconduite tacitement**.

Rappel: les affectations en SEGPA ne sont pas sectorisées.



Direction des services départementaux de l'Éducation nationale des Alpes-Maritimes

		CALENDRIE	R CDOEA - 2022/2023	
	Date / lieu	Sectorisation	Etablissements concernés	Date limite de réception des dossiers à la DSDEN
	Mardi 28 février 2023		CECDA Máriana Canada	
cDOEA n°1	Clg BERTONE ANTIBES 9h00-17h00	Locale	SEGPA Mûriers - Cannes SEGPA Campelières – Mougins SEGPA Picasso – Vallauris	Vendredi 10 février 2023
CDOEA n°2	Jeudi 09 mars 2023 Clg CANTEPERDRIX GRASSE 9h00-17h00	Locale	SEGPA de Salines - Roquebillière SEGPA Langevin - Carros SEGPA St Exupéry - St Laurent	Mardi 28 février 2023
CDOEA n°3	Jeudi 16 mars 2023 Clg LANGEVIN CARROS 9h00-17h00	Locale	SEGPA Monaco SEGPA Vento - Menton SEGPA Jaubert – Nice SEGPA Bréguières – Cagnes	Vendredi 03 mars 2023
CDOEA n°4	Vendredi 24 mars 2023 Clg CARLES CONTES 9h00-17h00	Locale	SEGPA Fabre – Nice SEGPA Bertone - Antibes SEGPA Mistral – Nice	Jeudi 09 mars 2023
CDOEA n°5	Jeudi 30 mars 2023 Clg LES MÛRIERS CANNES LA BOCCA 9h00-17h00	Locale	SEGPA Canteperdrix - Grasse SEGPA Les Jasmins – Grasse SEGPA Bonnard – Le Cannet	Jeudi 16 mars 2023
CDOEA n°6	Mardi 04 avril 2023 Clg JAUBERT NICE 9h00-17h00	Locale	SEGPA Port Lympia – Nice SEGPA Carles - Contes SEGPA Nucéra – Nice	Jeudi 23 mars 2023
CDOEA n°7	Jeudi 04 mail 2023 Clg FABRE NICE 9h00-17h00	Départementale	Dossiers en appel ajournés dans les CDOEA précédentes Les pièces demandées sont à adresser à la DSDEN	Vendredi 14 avril 2023
	Lundi 15 mai 2023 Clg BREGUIERES CAGNES SUR MER 9h00-12h00	Commission affectation SEGPA		Ceci n'est pas une CDOEA Public concerné : directeurs de SEGPA

Fiche de constitution du dossier de CDOEA (Commission Départementale d'Orientation vers les Enseignements Adaptés)



2022-2023

	_
71	١ ١
()
<i>\</i> '	ノ

Cachet du collège	ÉLÈVE :	
	Né(e) :	Classe ·
	140(0)	СійЗЭС і

DOCUMENTS À JOINDRE		
Document ①: La fiche constitution du dossier CDOEA 2022-2023	Obligatoire	
Document ②: La fiche de renseignements familiaux	Obligatoire	
Document ③: L'avis de l'équipe pédagogique SEGPA et des responsables légaux	Obligatoire	
Document (4): Les bulletins scolaires du 1 ^{er} et du 2 ^{ème} trimestre	Obligatoire	
Document ⑤: Les renseignements sociaux. Le bilan est rédigé par l'assistant(e) du service social qui connait l'élève (Confidentiel sous pli cacheté).	Obligatoire en internat	
Document ⑥ : Tout document qui pourrait préciser la situation de l'élève, notamment des productions d'élèves	Recommandé	

Dossier certifié complet, transmis à la CDOEA le// 20	J23.
<u>Signature</u> de la principale / du principal du collège :	

Date de réception à la CDO:/2023

RENSEIGNEMENTS FAMILIAUX

2022-2023

	☐ Fiche rem	plie par les parents
Écrire en LETTRES CAPITALES	☐ Fiche rem	plie par :
	L'élève	
Nom :		Prénom :
Né(e) le : Sexe :	□м □ғ	Classe :
Nationalité : Situat	ion dans la fratrie (ex	: 2 ^{ème}) :
		sez à nous signaler tout changement d'adresse)
Numéros utiles : Domicile :		Portable du père :
Numéros utiles : Domicile :		Portable de la mère :
En cas de parents séparés, qui exerce l'aut	corité parentale ?	
Autorité conjointe□ Père□ Mère□ Autre□	☐ (préciser):	
Où l'élève réside-t-il ?		
Père☐Mère☐Autre ☐ (Foyer, Famille d'accue	il <u>+ adresse</u>)	
Adresse Mail en CAPITALE:		
Fait à	Le	

Nom et signature :

AVIS de l'équipe pédagogique et des responsables légaux

2022-2023

Nom de l'élève :
Date de naissance : / /
Avis de l'équipe pédagogique du collège:
Favorable au maintien en EGPA
Favorable à un retour en collège ordinaire avec aménagements pédagogiques
Avis des responsables légaux: J'accepte que mon enfant poursuive sa scolarité en 5ème SEGPA / EREA. Je refuse que mon enfant poursuive sa scolarité en 5ème SEGPA / EREA.
Avis des responsables légaux:
Avis des responsables légaux: J'accepte que mon enfant poursuive sa scolarité en 5ème SEGPA / EREA. Je refuse que mon enfant poursuive sa scolarité en 5ème SEGPA / EREA.
Avis des responsables légaux: J'accepte que mon enfant poursuive sa scolarité en 5ème SEGPA / EREA. Je refuse que mon enfant poursuive sa scolarité en 5ème SEGPA / EREA.
Avis des responsables légaux: J'accepte que mon enfant poursuive sa scolarité en 5ème SEGPA / EREA. Je refuse que mon enfant poursuive sa scolarité en 5ème SEGPA / EREA.
Avis des responsables légaux: J'accepte que mon enfant poursuive sa scolarité en 5ème SEGPA / EREA. Je refuse que mon enfant poursuive sa scolarité en 5ème SEGPA / EREA.
Avis des responsables légaux: J'accepte que mon enfant poursuive sa scolarité en 5ème SEGPA / EREA. Je refuse que mon enfant poursuive sa scolarité en 5ème SEGPA / EREA.
Avis des responsables légaux: J'accepte que mon enfant poursuive sa scolarité en 5ème SEGPA / EREA. Je refuse que mon enfant poursuive sa scolarité en 5ème SEGPA / EREA.

Signature du chef d'établissement : Signature des enseignants : Signature des responsables légaux :